

# **Comparatif international des systèmes de télé-relève ou de télégestion et étude technico-économique visant à évaluer les conditions d'une migration du parc actuel de compteurs d'électricité basse tension**

## ***Données supplémentaires concernant les hypothèses retenues dans le rapport de l'étude commanditée par la CRE***

### **1. - Changement de fournisseur et amélioration de la concurrence**

Gain espéré en cas de changement de fournisseur : réduction de la facture de 5 %  
Taux annuel de changement de fournisseur : 4 %  
Prix moyen du kWh pour un client résidentiel : 0,10 € (TTC)  
Consommation annuelle moyenne : 4.500 kWh  
% du gisement de gain à mettre au crédit du comptage évolué : 50 %

### **2. - Les pertes non techniques – gain pour les fournisseurs**

Pertes non techniques (PNT) en basse tension : 2,5 %, soit 5,2 TWh  
% de réduction des PNT réalisée via le comptage évolué : 50 %, soit 2,6 TWh  
Prix de vente HT : 0,078 €/kWh  
Marge pour le fournisseur : 15 %

### **3. - La diminution de la consommation électrique résidentielle**

Consommation résidentielle : 150 TWh  
Prix moyen du kWh pour un client résidentiel : 0,10 € (TTC)  
  
Gain lié au système de comptage évolué – scénario A : 0,5 %  
Gain lié au système de comptage évolué – scénario B : 2,5 %  
Gain lié au système de comptage évolué – scénario C : 5 %

### **4. - Le lissage des pics – investissements évités**

Puissance au maximum de consommation – résidentiels : 56 760 MW  
Coût d'installation du MW de production en gaz : 0,5 M€  
Coût d'installation du MW de production avec du fuel : 1 M€  
Coût d'installation du MW de production avec du charbon : 1,5 M€

% de lissage à la pointe – scénario A : 0 %  
% de lissage à la pointe – scénario B : 1 %  
% de lissage à la pointe – scénario C : 2 %

### **5. - Le lissage des pics – gains de *sourcing* pour les fournisseurs**

Consommation résidentielle : 150 TWh  
Nombre d'heures de pointe par an : 427 heures  
Puissance moyenne des jours de pointe : 50.000 MW  
Surcoût de *sourcing* : 70 €/MWh

% de lissage à la pointe – scénario A : 0 %

% de lissage à la pointe – scénario B : 1 %

% de lissage à la pointe – scénario C : 2 %

## **6. - Les émissions de CO<sub>2</sub> évitées**

Intensité CO<sub>2</sub> moyenne : 669 gCO<sub>2</sub>/kWh

Coût de la tonne CO<sub>2</sub> : 25 €

Répartition des moyens de production :

- part en centrales gaz : 33 %
- part en centrales fuel : 33 %
- part en centrales charbon : 34 %

Gain lié au système de comptage évolué (report d'investissements dans de nouvelles centrales) – scénario A : 0,5 %

Gain lié au système de comptage évolué – scénario B : 2,5 %

Gain lié au système de comptage évolué – scénario C : 5 %

## **7. - La relève à distance - gains sur les appels au service client**

Coût unitaire de traitement d'une réclamation portant sur la relève cyclique : 18,6 €

Nombre de réclamations par an et par compteur – relève cyclique : 0,1

Coût unitaire de traitement d'une réclamation portant sur un index de résiliation ou de mise en service : 12,4 €

Nombre de réclamations par an et par compteur – résiliation : 0,06

Nombre de réclamations par an et par compteur – mise en service: 0,02

% du gisement de gain réalisé via le comptage évolué – scénario A : 75 %

% du gisement de gain réalisé via le comptage évolué – scénario B : 60 %

% du gisement de gain réalisé via le comptage évolué – scénario C : 50 %